

Compte-rendu de réunion de préparation du vendredi 24 juin 2022
Titulaire du marché : DIEBOLT TP

➤ **Personnes présentes**

Structure	Personne	Téléphone	Diffusion
Maître d'ouvrage : Commune de SAALES	M. MANGENET	06 87 35 39 44	r.mangenet@saales.fr
	Membres de la CM		secretariat@saales.fr
Titulaires du marché : DIEBOLT TP	M. GOBERT	06 19 07 23 43	mgobert@diebolt-tp.fr
	M. IBALVA	06 14 47 10 37	lbalva@diebolt-tp.fr
Maître d'œuvre : V2EC	M. GRANDJEAN	06 78 46 06 30	a.grandjean@valterra.fr
CD 67	M. LANTZ		emmanuel.lantz@alsace.eu
Contrôles extérieurs	M. PHILIPPE, Inera	06 22 11 37 02	m.philippe@inera-ge.com

➤ **Visite du prochain chantier**

Une visite du chantier a été réalisée en présence de l'entreprise, du CD67 et des élus de la commune de SAALES.

Le point important du chantier est la sécurisation du réseau pluvial existant par comblement ou retrait des buses afin d'éviter des effondrements de la voirie (pour rappel RD 304).

M. LANTZ (CD67) insiste sur la mise en sécurité de la RD, car des prochains travaux d'enrobé auront lieu.

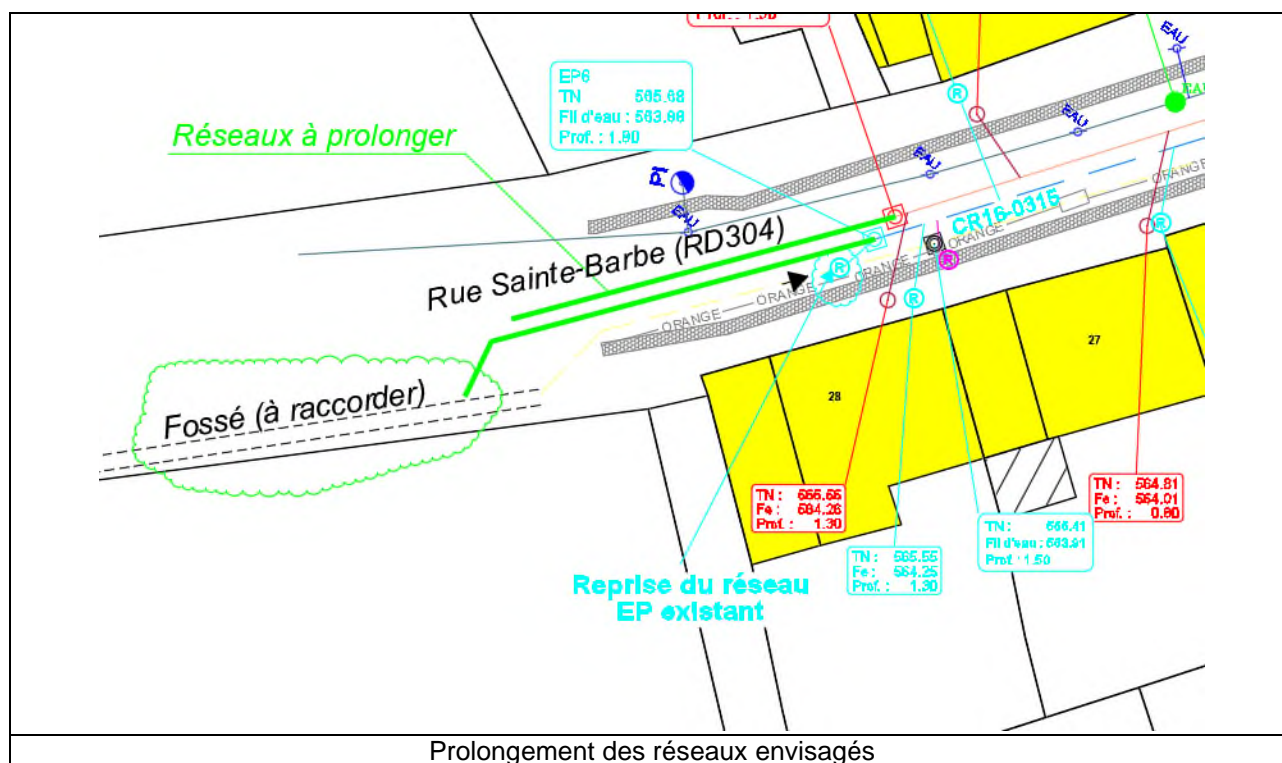
L'entreprise DIEBOLT TP propose diverses possibilités techniques :

- Comblement des buses par béton
- Dépose du réseau existant
- Repose en lieu et place du nouveau réseau EP si possible

A la demande du Maître d'Ouvrage, les réseaux EP et EU seront prolongés d'une quinzaine de mètres pour permettre le raccordement d'un fossé de route.

Mise en place des boîtes de branchement en attente pour éviter une intervention ultérieure dans l'emprise de la chaussée.

L'entreprise DIEBOLT TP chiffrera les travaux supplémentaires en utilisant les prix du marché.



➤ **Planning**

La période préparation débutera à partir du lundi 27 juin 2022. Conformément au CCTP, le délai de préparation est d'un mois.

L'entreprise fournira :

- Planning à jour à la date de commencement des travaux ;
- Les demandes d'agrément des matériels et matériaux ;
- Un plan d'installation de chantier (avec zone de dépôt, base vie, ...)
- Le plan d'exécution des travaux.

Le démarrage des travaux est prévu pour le 29 août 2022.

La commune rédigera l'arrêté de circulation.

La commune devra valider et signer l'offre d'INERA pour les contrôles extérieurs (tests de compactage, inspection vidéo et tests d'étanchéité).

Le CD 67 doit remettre prochainement la permission de voirie.

Les travaux se dérouleront en « route barrée ». Le CD 67 mettre en place la déviation.

➤ **Divers**

V2EC fournira à l'entreprise le plan DWG des travaux pour préparation du plan d'exécution.

A revoir en phase chantier le raccordement des descentes de toiture qui s'écoulent actuellement sur les caniveaux. Ces éventuels raccordements n'étaient pas prévus dans le marché initial (environ une douzaine de cas).

➤ **Prochaine réunion de chantier**

Sur convocation du maître d'œuvre.